

**Avis relatif à l'ouverture des registres d'inscription  
aux concours déconcentrés de l'éducation nationale -Session 2010-**

**concours unique pour le recrutement d'infirmiers**

**concours externe pour le recrutement d'assistants de service social**

**concours interne pour le recrutement de secrétaires administratifs**

**concours interne pour le recrutement d'adjoints administratifs**

**examen professionnel pour l'accès au grade de SA Classe exceptionnelle**

Rectorat

Direction  
des examens et  
concours

Service des concours

Bureau DEC C4  
Concours non  
enseignants

**MODALITES D'INSCRIPTION**

**Pour la session 2010, une phase UNIQUE d'inscription et de validation sur :**

<https://ocean.ac-reunion.fr/inscrinteATE>

**Ouverture du serveur Internet : mardi 23 février 2010 à partir de 12 heures, heure de Paris.**

**Fermeture du serveur Internet : jeudi 18 mars 2010 à 17 heures, heure de Paris**

24 avenue Georges  
Brassens  
97702 Saint-Denis  
Messag cedex 9

Téléphone : 0262481193  
Courriel  
dec.atos@ac-reunion.fr

**INFORMATIONS IMPORTANTES :**

- LE NUMERO D'INSCRIPTION définitif et personnel attribué lors de l'inscription, est à noter soigneusement, car il permet au candidat de rappeler son dossier pour le vérifier et le modifier, si nécessaire.
  - L'attention des candidats est appelée sur le fait que tant que ce numéro n'est pas affiché à l'écran, l'inscription n'est pas enregistrée. En cas de déconnexion avant l'obtention de celui-ci, le candidat doit reprendre la totalité de la procédure.
  - Aucune inscription hors délai ne pourra être prise en considération, quel que soit le motif invoqué.
- Les candidats reçoivent, suite à leur inscription, un récapitulatif d'inscription et une liste des pièces justificatives à retourner au rectorat – DEC4A, 24 avenue Georges Brassens 97702 Saint-Denis Messag Cedex 9 - au plus tard le 25 mars 2010, par courrier en recommandé simple. Les candidats au concours interne de SAENES doivent transmettre pour le 2 avril 2010 un RAEP établi selon le modèle disponible pour téléchargement sur les sites de l'académie et du ministère de l'éducation.**
- Avant de procéder à leur inscription, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique et toutes les conditions requises par la réglementation du concours choisi. D'AUTRES INFORMATIONS UTILES POUR CHAQUE CONCOURS SONT A CONSULTER SUR LE SITE DE L'ACADEMIE [www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr) rubrique Examens et concours.
  - En cas de difficulté à se connecter, les candidats sont invités à appeler au : 0262-48-11-93

**DATES PREVISIONNELLES DES EPREUVES D'ADMISSIBILITE : avril – mai 2010**